

PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU SYNDICAT ASL LA JOIE DE VIVRE

LUNDI 20 MARS 2023

Le lundi 20 mars 2023, sur convocation de son président, les élus du syndicat de l'ASL « la joie de vivre » se sont réunis chez M. Martin Alain 3 allée Fernand Raynaud.

Sont présents.

M. ALAIN MARTIN Président

M. MICHEL MOUTTET Vice-Président

M. JEAN. LOUIS MIARA Secrétaire

M. GERARD ROUZIER Trésorier

M. ALAIN TAHON Membre absent excusé

Joint par téléphone au terme de la réunion pour l'informer des points débattus

À 17 h 30, le quorum étant atteint, le syndicat peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Préparation d'un texte à éditer dans le prochain « loti-infos ». Le but de ce texte est de motiver les colotis pour présenter leur candidature lors du prochain vote du nouveau syndicat bureau en décembre 2023. **Texte à valider par les membres avant édition dans le prochain « loti-infos »**
- Bilan des travaux DFCI Défense Forêt Contre les Incendies (**information**)
- Bilan des travaux sur les espaces verts (**information**)
- Bilan financier : état des recouvrements (**information**)
- Travaux programmés pour le second semestre (**information**)

Texte pour un appel à candidatures

Ce texte sera diffusé à l'occasion de l'édition du prochain loti-infos fin mars. Il sera soumis au préalable à l'accord des membres du syndicat/bureau.

Ci-dessous le texte proposé par MM. Martin et Mouttet à la relecture des membres.

L'année 2023 est la dernière du mandat pour lequel l'équipe actuelle a été élue.

Lors de l'AGO de décembre 2022, nous avons exposé à l'ensemble des personnes présentes un historique que nous avons nommé « histoire et déboires de l'ASL la joie de vivre ». Les buts de cette présentation étaient d'informer les nouveaux arrivants et de rappeler à l'ensemble des colotis les conséquences d'une absence de gouvernance par une équipe de colotis sensibilisée à une bonne gestion du lotissement.

https://www.asl-jdv.fr/images/pdf/4_-

[20221214 Prsentation HISTOIRE ET DEBOIRES DE LASL.pdf](#)

La reprise en main de notre destinée après une mise sous tutelle par un administrateur judiciaire nous a permis de redonner à notre lotissement une allure enviable ce qui facilite le plaisir d'y vivre ainsi que les transactions lors des mises en ventes.

De l'équipe actuelle, M. Rouzier nous a signifié qu'il ne serait pas candidat pour un quatrième mandat. MM. Miara et Tahon seront candidats. M. Mouttet conditionne sa candidature à celle de M. Martin qui sauf problème de santé sera candidat pour un quatrième et **dernier mandat**.

Pour mémoire, les membres actuels cumulent respectivement :

M. Martin. 3 mandats 6 ans

M. Mouttet. 4 mandats 8 ans + la période transitoire pour reconstruire l'ASL

M. Rouzier. 3 mandats 6 ans

M. Miara. 1 mandat 2 ans

M. Tahon. 1 mandat 2 ans

Il est indispensable que de **nouveaux candidats** se manifestent pour assurer la relève en raison des âges atteints au terme du prochain mandat par MM. Martin et Mouttet. Respectivement 77 et 81 ans.

Il nous faut absolument **profiter de ce prochain mandat pour former une nouvelle équipe dirigeante**. Le syndicat est composé de 7 membres au total. Parmi ces 7 membres 4 sont élus au bureau exécutif. Un nombre impair de membres est judicieux afin d'éviter au président d'user de son pouvoir discrétionnaire en cas de votes égalitaires.

Nous attendons donc les candidatures pour atteindre 7 membres élus lors de la prochaine assemblée.

En l'absence de candidatures, il serait à craindre que l'équipe actuelle face au désintérêt ne soit pas motivée pour poursuivre son action. Il s'en suivrait alors une **nouvelle mise sous tutelle par un administrateur judiciaire**. Nous espérons vraiment que cette hypothèse ne sera pas vérifiée, mais il nous appartient de vous en **indiquer le risque**.

Sur le plan opérationnel, tous les gros chantiers sont terminés : Routes, murets des bords de routes, défense de la forêt contre les incendies. Nous serons pour les prochaines années dans la conduite des activités de maintenance et d'entretien de la voirie et des espaces

verts. Il est évident que nous ne serons pas à l'abri d'événements accidentels : canalisations des (EU) eaux usées bouchées, dégâts dus à des intempéries.

Nous savons que les **personnes en activité** n'ont pas la disponibilité des personnes en retraite. Mais, nous savons aussi que, même en activité (M. Rouzier était chef d'entreprise M. Tahon est en activité), il est possible de s'organiser pour s'associer à la bonne conduite du lotissement, cela fait aussi partie de la qualité de vie. Le recours à un gestionnaire extérieur est possible, nos statuts ont été modifiés pour le permettre. Toutefois, l'élection d'un syndicat et d'un bureau reste **obligatoire** selon les dispositions des statuts de l'ASL conforme à l'ordonnance de 2004 relative aux ASL. Il nous semble qu'une répartition des activités entre les membres selon leurs compétences, leurs disponibilités et la nature des problèmes à résoudre serait la meilleure solution et la moins onéreuse. Sur ce sujet, nous invitons les candidats à relire la présentation faite sur ce thème. Elle est disponible à l'adresse suivante. [https://www.asl-jdv.fr/images/pdf/22a - Syndicat vs Gestionnaire.pdf](https://www.asl-jdv.fr/images/pdf/22a_-_Syndicat_vs_Gestionnaire.pdf)

Bilan des travaux DFCI Défense Forêt Contre les Incendies

Nous avons traité l'espace situé en bordure des lots cadastrés 136 137 138 ainsi de la portion de terrain cadastré 106 accessible par l'allée Chaplin. À ce jour, il reste à réaliser le broyage des branches et à abattre 2 pins.

Bilan des travaux sur les espaces verts

Nous avons fait traiter en mars les bords de routes en raison de l'abondante végétation qui avait poussé depuis la dernière opération en décembre.

La taille des arbustes situés à l'entrée du lotissement ainsi que sur les parkings et le long du boulevard a été réalisée en décembre et janvier.

L'ilot situé au niveau du poste EDF du boulevard de la joie de vivre a été traité en mars : abattage d'un pin et élagage de 2 autres pins.

Pour l'année 2023, nous traiterons en juin uniquement en périphérie les zones propres à l'ASL, sauf si la végétation devient trop abondante.

Bilan financier

Gérard Rouzier nous informe que nous disposons actuellement au 20/03/2023 de **9243,94 €** sur le compte courant et de **16 483,99 €** sur le livret A. Ces sommes recouvrent les montants des travaux effectués.

Les sommes recouvertes sont de :

Cotisation. 7122 € pour une somme de 22 250 € attendue fin mai soit 32 %

Appel de fonds DFCI. 3668 € pour une somme de 9000 € fin février soit 40 %

Réserve financière. 1077, 5 € pour une somme de 3150 € fin mai soit 34%

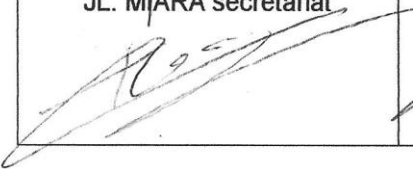
Travaux programmés pour le second trimestre

Nous ferons intervenir la société Broccardo afin : de réaliser le muret en gabions allée Francis Blanche, de changer l'avaloir face au lot cadastré 133 et de procéder à la réfection partielle du revêtement allée Fernand Sardou.

Hors réunion

CITELUM a procédé au remplacement de 4 luminaires : 33706, 33 710, 33 711, 33 818.

Au terme de ces échanges, la réunion s'est achevée à 19 h.

A. MARTIN Président 	M. MOUTTET vice-président 	G. ROUZIER trésorier 
JL. MIARA secrétariat 	A. TAHON membre Absent excusé 